

BILAN

2024



**LIGUE DES AUTEURS
PROFESSIONNELS**



Depuis 2018 se réunissent auteurs.trices et organisations professionnelles pour donner vie à la Ligue des auteurs professionnels. Leur but ? Créer un statut de l'auteur professionnel, parce que les auteurs.trices ont le droit d'écrire et de dessiner leur avenir !

Après 6 ans d'existence et 2700 adhérents.tes, la Ligue fait son bilan dans ce document retraçant les moments marquants de cette année 2024.



PLAN

LES OBJECTIFS DE LA LIGUE - P4

LE CONSEIL SYNDICAL - P5

LA DÉFENSE D'UN STATUT D'AUTEUR EUROPÉEN - P6

**LE COMBAT POUR L'INSTAURATION D'UNE
RÈGLEMENTATION QUANT À L'USAGE DE
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - P11**

LES HACKATHONS DE LA LIGUE - P23

LES OUTILS DE LA LIGUE - P29

2024, C'EST AUSSI... - P33

REMERCIEMENTS - P34

Protéger le droit
d'auteur et la liberté
de création en
France et dans le
monde

Défendre les intérêts
matériels et moraux
des artistes-auteurs
professionnels

Accompagner,
communiquer, publier
pour mieux protéger

Représenter et
défendre nos intérêts
par la négociation
collective

LES OBJECTIFS DE LA LIGUE

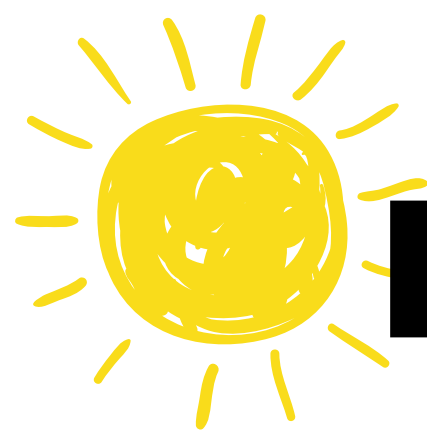
La Ligue des auteurs professionnels a pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des artistes-auteurs et artistes-autrices du livre en activité professionnelle, les étudiant(e)s de la création, ainsi que les artistes-auteurs et autrices du livre retraité(e)s.

Concevoir et organiser toute
action de formation en direction
des auteurs, autrices et
étudiants de la création

Alerter et lutter
contre les non-
recours aux droits
sociaux

Promouvoir l'accès
aux métiers de la
création

Fédérer et agir collectivement
avec les organisations
représentatives des autres
professions



LE CONSEIL SYNDICAL

ET L'ÉQUIPE SALARIÉE

Le conseil syndical de la Ligue des auteurs professionnels a été renouvelé au terme d'élections qui se sont déroulées du 17 mai au 2 juin 2024.

Toute l'équipe remercie les membres sortants - Jolan BERTRAND, Julie BOUCHONVILLE, Sophie DIEUAIDE, Mélanie LAUNAY, Frédérique LE ROMANCER et Justine NIOGRET - pour leur engagement au sein de la Ligue.



L'équipe salariée de la Ligue s'est consolidée en 2024 avec l'arrivée de Lorène LEGUILLON au poste d'Administratrice. Forte d'un bagage culturel et artistique (avec une spécialisation en arts visuels), rempli d'expériences en associations, centres d'art et autres administrations, elle s'engage à la Ligue sur des missions de gestion administrative, budgétaire et financière.

**LA DÉFENSE
D'UN STATUT
D'AUTEUR
EUROPÉEN**

CAMPAGNE POUR UN STATUT D'AUTEUR EUROPÉEN

europeanartiststatus # payetonstatut

Le 21 novembre 2023, les député·es européen·nes ont adopté les propositions de mesures visant à améliorer les conditions de vie et de travail des professionnel·les de la création.



Il faut qu'on en termine avec ce mythe de l'artiste miséreux. Les professionnels de ce secteur ne choisissent pas la précarité de cette situation.

← Domènec Ruiz Devesa (S&D, ES)
L'un des deux rapporteurs de la résolution adoptée.

europeanartiststatus # payetonstatut

D'ici deux mois, la Commission européenne peut proposer des mesures concrètes...
Ou refuser.
Nous devons soutenir ce projet.
Si ces mesures sont acceptées, la France aura l'obligation de nous octroyer un véritable STATUT.

europeanartiststatus # payetonstatut

ÇA CHANGERAIT QUOI ?

- Accès à des conditions de travail décentes
- Minimums de rémunération
- Interdiction des contrats abusifs
- Renforcement des syndicats et de la négociation collective
- Régulation de l'intelligence artificielle
- Mesures de lutte contre le harcèlement et la discrimination au travail dans les secteurs de la culture et de la création

europeanartiststatus # payetonstatut



La Commission européenne a 2 mois pour décider de mettre en place les recommandations de la résolution pour un statut d'artiste européen



C'est une opportunité inédite de faire bouger les lignes



STATUT EUROPÉEN DE L'ARTISTE-AUTEUR
SIGNEZ LA PÉTITION
[HTTP://AUTEURS.PRO/R/1](http://auteurs.pro/r/1)



ACTION 1 OPÉRATION PARAPLUIE

La Ligue des auteurs professionnels et la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse engagent leur série d'actions en 2024 par "l'opération parapluie". Elles ont invité les artistes à sortir leurs crayons pour se dessiner sous un parapluie sous une pluie de mots qui illustrent leurs difficultés (ex : précarité, contrats abusifs, Urssaf, etc). Des centaines d'artistes ont inondé les réseaux sociaux de leurs illustrations, avec les hashtags suivants : #PayeTonStatut, #PayeTonAuteur, #EuropeanArtistStatus.

ACTION 2 PÉTITION

Lancée conjointement par La Charte et la Ligue, les deux organisations ont été rapidement rejointes par 16 autres partenaires. Ce ne sont pas moins de 18 000 signataires qui ont soutenu et relayé la pétition **Fair Work, Fair Pay: Empowering artist-authors in Europe** pour soutenir le projet d'un statut artiste-auteur et autrice européen.

Lien vers la pétition : [ici](#).

La 3ème initiative significative s'est déroulée lors de la 51ème édition du Festival international de la Bande Dessinée à Angoulême. Chaque artiste-auteur a été invité à poser un chevalet aux couleurs de l'Europe sur sa table de dédicace dans le but d'attirer l'attention sur l'importance cruciale du statut d'artiste-auteur et autrice dans le secteur de la création. Un podcast a également été réalisé en direct d'Angoulême grâce à l'équipe R2PI, rassemblant des témoignages enregistrés lors de micro-trottoir.

ACTION 3 OPÉRATION CHEVALETS

[#PayeTonStatut](#) [#EuropeanArtistStatus](#)

Je soutiens un statut d'artiste-auteur et autrice européen



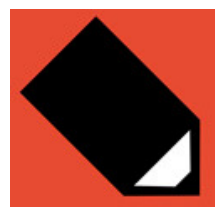
Signez la pétition



LIGUE DES AUTEURS PROFESSIONNELS



la charte
des auteurs et illustrateurs jeunesse





ACTION 4 LA TÈRE NUIT DES ARTISTES-AUTEURS

La Ligue s'est mobilisée pour l'organisation de ce **rassemblement politique, collectif et festif**. Née lors du hackathon "IA et métiers de la création" du 16 janvier, la 1ère nuit des artistes-auteurs européens a vu se rassembler des auteurs.trices, et 39 structures professionnelles, dans 13 villes d'Europe afin de porter des revendications sociales communes. Des mesures adoptées au niveau européen auraient des répercussions au niveau français et pourraient enfin permettre :

- des conditions de travail décentes
- l'interdiction de contrats abusifs
- la régularisation de l'Intelligence artificielle
- l'équité des rémunérations
- le renforcement des syndicats et de la négociation collective.



Cette nuit, pensée en réponse à la Journée des auteurs européens organisée ce même jour par la Commission européenne, a permis des échanges constructifs, des rencontres et la mise en lumière d'une solidarité des professions artistiques. L'événement s'est tenu aussi en ligne, avec une retransmission des moments clés, ainsi que des tables-rondes sur **Youtube**. Le site internet de l'évènement est **ici**.



SÉMINAIRE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ARTISTES EN EUROPE



Le jeudi 16 mai 2024, la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne a organisé à Bruxelles un **séminaire sur les conditions de travail des artistes en Europe**.

L'objectif du séminaire était de faire état de récentes initiatives législatives ou institutionnelles en la matière et d'offrir un moment de rencontre unique à un public diversifié. Les acteurs culturels et leurs représentants, ainsi que les décideurs politiques et institutions des États membres et de l'Union Européenne sont invités à cette occasion à discuter, ensemble, de l'amélioration des conditions de travail des artistes en Europe.



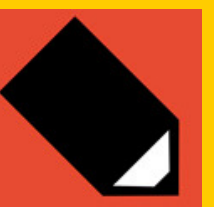
Les interventions du séminaire ont porté sur :

- Le cadre de l'Union pour la situation sociale et professionnelle des artistes et des travailleurs des secteurs de la culture et de la création
- Les statuts d'artistes en Europe : cas d'étude
- Les pratiques équitables dans les secteurs culturels et créatifs



Le programme complet est disponible [ici](#).

**LE COMBAT POUR
L'INSTAURATION
D'UNE RÉGLEMENTATION
QUANT À L'USAGE DE
L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

GÉNÉRATIVE :

RECOMMANDATIONS DE LA LIGUE



IA GÉNÉRATIVE : RECOMMANDATIONS

 **LIGUE DES AUTEURS
PROFESSIONNELS**

POSITION DE LA LIGUE

Janvier 2024. La Ligue des auteurs professionnels sort un document synthétique visant à présenter ses recommandations. Celles-ci s'appuient sur les constats et les analyses que nous tirons et faisons depuis juillet 2022. A lire [ici](#).

COLLOQUE

Décembre 2022. La Ligue organise le colloque "Bande-dessinée et intelligence artificielle" à l'Assemblée nationale en partenariat avec le CEIPI. A voir [ici](#).

1ER ARGUMENTAIRE

Avril 2023. La Ligue publie un premier argumentaire détaillé pour une meilleure régulation des IA génératives et un renforcement de la protection des auteurs.trices dont les métiers sont gravement menacés. Pointant les principaux impacts des IA sur les métiers de la création, elle appelait à une position politique forte et une prise en compte urgente des problématiques de propriété intellectuelle. A lire [ici](#).

ARTICLES DALLOZ ACTUALITÉ

Mai 2023. Tandis que la Commission européenne, par la voix de M. Thierry BRETON, venait d'affirmer que la réglementation européenne assurait un équilibre entre les droits des auteurs et les intérêts des développeurs d'IA, Stéphanie LE CAM et Frédéric MAUPOME coécrivait une tribune dans la revue *Daloz Actualité* pour une obligation de transparence des bases de données. A lire [ici](#).

Octobre 2023. Les IA génératives semblent être vouées à se faire une place dans le champ des diverses industries culturelles. Stéphanie LE CAM et Frédéric MAUPOME publie une seconde tribune à propos des conséquences sociales et fiscales qui découlent de l'usage de produits synthétiques générés par l'intelligence artificielle. A lire [ici](#).

PRÉSIDENTENCE BELGE : NAMUR 2024



Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne (UE), le SPF Economie organisait une conférence de deux demi-journées sur le droit d'auteur qui a eu lieu à Namur les 8 et 9 avril.

Le thème de la conférence était « L'action de l'UE et de ses États membres en faveur d'une rémunération équitable pour les auteurs, les artistes-interprètes ou exécutants et les industries créatives pour l'utilisation de leurs contenus sur internet ».

La directrice générale de la Ligue, Stéphanie Le Cam, intervenait sur le thème : **Comment éviter une appropriation illégitime du travail des créateurs par l'IA ?**

La course à la tête de l'IA est devenue une quête des données numériques les plus fraîches et les plus fiables. Les données qui n'existent pas encore doivent retenir notre attention. Et parmi ces données, c'est bien le travail des auteurs qui n'a pas encore été réalisé que l'on doit protéger coûte que coûte.

Il y a un problème d'équilibre dans la balance des intérêts en jeu : d'un côté, celles et ceux qui sont derrière l'IA (Database publishers, éditeurs de services IA et utilisateurs) et de l'autre, des artistes-auteurs en position de faiblesse qui nous donnent l'impression de naviguer en eaux troubles dans une barque à rames.

Comment rétablir l'équilibre ? En agissant sur les deux côtés de la balance. Du côté des acteurs de l'IA, il faut réguler et réglementer. Du côté des artistes-auteurs, il faut construire un vrai statut professionnel. Des propositions concrètes ont été faites.



LA LIGUE AUX CÔTÉS DU CEIPI À TOKYO POUR LE WORD #IPDAY



Le 25 avril dernier, Stéphanie LE CAM intervenait aux côtés de Jean-Marc DELTORN lors d'une conférence à Seikei University (Japon) sur le thème **"IA et transformation des professions créatives"**.

Ce fut l'occasion de représenter la Ligue des auteurs professionnels et ses engagements depuis près de trois ans sur le sujet de l'impact de l'Intelligence artificielle. Nous remercions vivement Yuriko HAGA et Yann BASIRE de leur invitation.

L'INPI et le Service Economique Régional Japon-Corée (Ambassade de France au Japon) ont organisé un événement #intellectualproperty pour la visite du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle – CEIPI.

Ce fut l'occasion de célébrer ensemble la **journée mondiale de la propriété intellectuelle**.

Ce colloque a réuni des experts du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle – CEIPI et du Japan Patent Office pour faire le point sur toutes les évolutions récentes en matière d'IA, de droit d'auteur, de droit des marques, des dessins et modèles, de brevets, etc.

LA LIGUE PARTENAIRE DU CONCOURS RENÉ CASSIN



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le « Concours européen des droits de l'homme René Cassin » est le plus ancien concours francophone de plaidoiries sur le droit européen des droits de l'Homme. Il a fêté en avril 2015 son trentième anniversaire en accueillant 30 équipes venues d'Europe et du Canada.

Il est organisé sous le parrainage de l'Université de Strasbourg, de la Fondation René Cassin-Institut International des droits de l'Homme et de l'Ordre des avocats du Barreau de Strasbourg.

Pour en savoir plus : [ici](#).

Cette année le thème était consacré à l'art et l'Intelligence artificielle.

Pour la 38ème édition, le concours a accueilli, pour la première fois, 40 équipes en provenance de toute l'Europe ! La finale s'est achevée le vendredi 22 mars 2024. À l'issue d'une finale disputée, se déroulant devant un jury prestigieux présidé par Me François SUREAU de l'Académie française, l'équipe de l'Université de Bucarest fut déclarée vainqueur dans le match qui l'opposait à l'équipe du Collège d'Europe de Bruges.



**LES INTERVENTIONS
DE LA LIGUE**



AU PREMIER SEMESTRE...



18EME FESTIVAL PARIS COURTS DEVANT

15 janvier 2024 / Cinéma 7 Batignolles - Paris

Stéphanie LE CAM a représenté La Ligue sur les questions de l'intelligence artificielle, et de son utilisation dans le milieu de la création, lors du 18ème **Festival Paris Courts Devant** en participant à la table-ronde "IA : entre flou artistique et avenir juridique : menace ou aide à la création ?".



51EME FESTIVAL DE LA BANDE-DESSINÉE D'ANGOULÊME

25 - 28 janvier 2024 / Angoulême

La Ligue est intervenue au **Festival de la Bande-dessinée d'Angoulême**, en partenariat avec le CEIPI et l'ADABD, autour de 3 tables rondes :

Table-ronde 1 : IA et impact sur la BD

Table-ronde 2 : Être artiste auteur en Europe... vers un statut européen de l'artiste

Table-ronde 3 : Protéger ses créations et son univers graphiques

Elle a également pris la parole sur les thématiques "Livre et écologie" et "Webtoon, présentation de l'enquête".



ASSISES JURIDIQUES DE LA MODE, DU LUXE ET DU DESIGN

14 mars 2024 / The Peninsula - Paris

Stéphanie LE CAM est intervenue aux **Assises juridiques et de la mode, du luxe et du design** sur la thématique "Comprendre comment l'intelligence artificielle est au service de la création et de la contrefaçon", en abordant les questions suivantes : "Comment l'IA est un vecteur de rentabilité ? Quel est le cadre d'une telle atteinte et quels sont les recours envisageables ?".



CONFÉRENCE IMPACTS DE L'IA SUR LES MÉTIERS DE LA CRÉATION

27 mars 2024 / Nantes Université

La Ligue a été représentée par Stéphanie LE CAM lors d'une conférence sur les impacts de l'IA sur les métiers de la création, organisé par Audrey LEBOIS dans le cadre du cycle "Droit de l'art et de la culture" de **Nantes Université**.



COLLOQUE IA ET CREATION

27 mars 2024 / Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

L'**Observatoire de l'Intelligence artificielle**, sous la direction de Stéphane LAMASSE, Camille SALINESI et Célia ZOLYNSKI, a organisé un colloque, dans lequel est intervenue Stéphanie LE CAM dans la table-ronde "IA génératives et création : Les output : quels enjeux pour les créateurs et le droit d'auteur ?".



FESTIVAL SIRENNES

10 - 13 avril 2024 / Université Rennes 2

La Ligue des auteurs professionnels a participé à l'édition 2024 du **Festival Sireennes**, festival des cultures et littératures de l'imaginaire, porté par l'Université Rennes 2, dont la thématique était "Tissages et métissages". Jolan C. BERTRAND et Stéphanie LE CAM sont intervenues dans les tables-rondes suivantes :

Table-ronde 1 : Quel statut pour les auteurs et autrices ?

Table-ronde 2 : Entre contraintes et espaces de liberté, écrire pour la jeunesse



FESTIVAL L'OUEST HURLANT

4 - 5 mai 2024 / La Paillette - Rennes

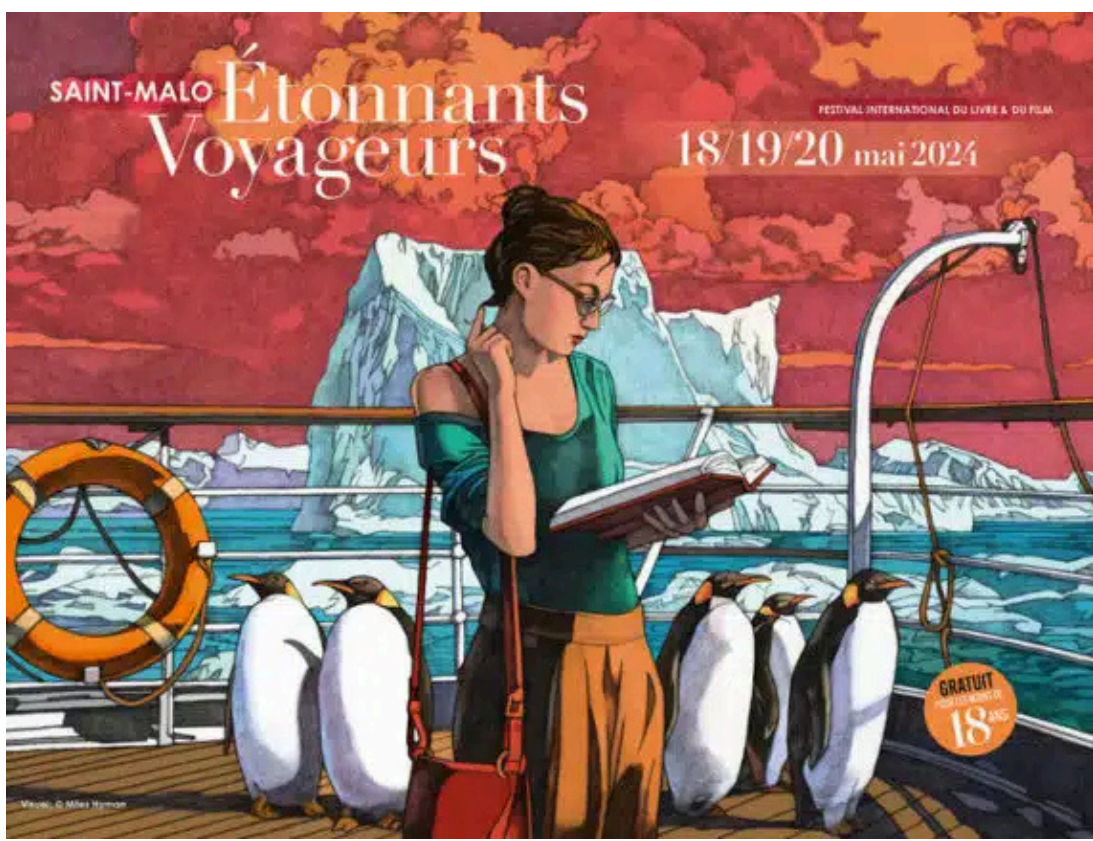
La Ligue des auteurs professionnels a été partenaire du **Festival des cultures de l'Imaginaire, L'Ouest Hurlant**, qui se déroule à Rennes. Thomas FOUCHAULT a eu le plaisir d'intervenir lors de la masterclass "Tout savoir sur le droit d'auteur" et lors de la table-ronde "L'avènement du Webtoon... et ses droits d'auteurs".

CONFERENCE INTERNATIONALE AUDIOVISUAL TRANSLATION AUTHOR'S RIGHTS

16 mai 2024 / Barcelone

avte
audiovisual
translators
e u r o p e

Représentée par Stéphanie LE CAM, la Ligue a été invitée à participer à la 1ère conférence internationale sur les droits d'auteur de traductions audiovisuelles organisée par l'**AudioVisual Translators Europe**. Elle est intervenue sur la thématique "Potential ways forward".



FESTIVAL ÉTONNANTS VOYAGEURS

18 - 20 mai 2024 / Saint-Malo

Représentée par Stéphanie LE CAM, la Ligue a été invitée au **Festival Étonnants voyageurs** et est intervenue sur le thème de l'intelligence artificielle dans la table-ronde "L'humain, fin de partie?".

FESTIVAL LES IMAGINALES

23 - 26 mai 2024 / Epinal

Jolan C. BERTRAND est intervenu pour la Ligue au **Festival Les Imaginales** en participant à la table-ronde "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le lancement dans l'écriture sans jamais oser le demander". S'en est suivie la tenue d'un café Ligue.



QUELLES APPLICATIONS ?

QUELS ENJEUX POUR LES FILIÈRES ARTISTIQUES ?

IA &
SECTEUR
CULTUREL



Mardi 28 mai - 9h à 17h30

Maison des sciences de l'Homme

Dijon - Gratuit

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

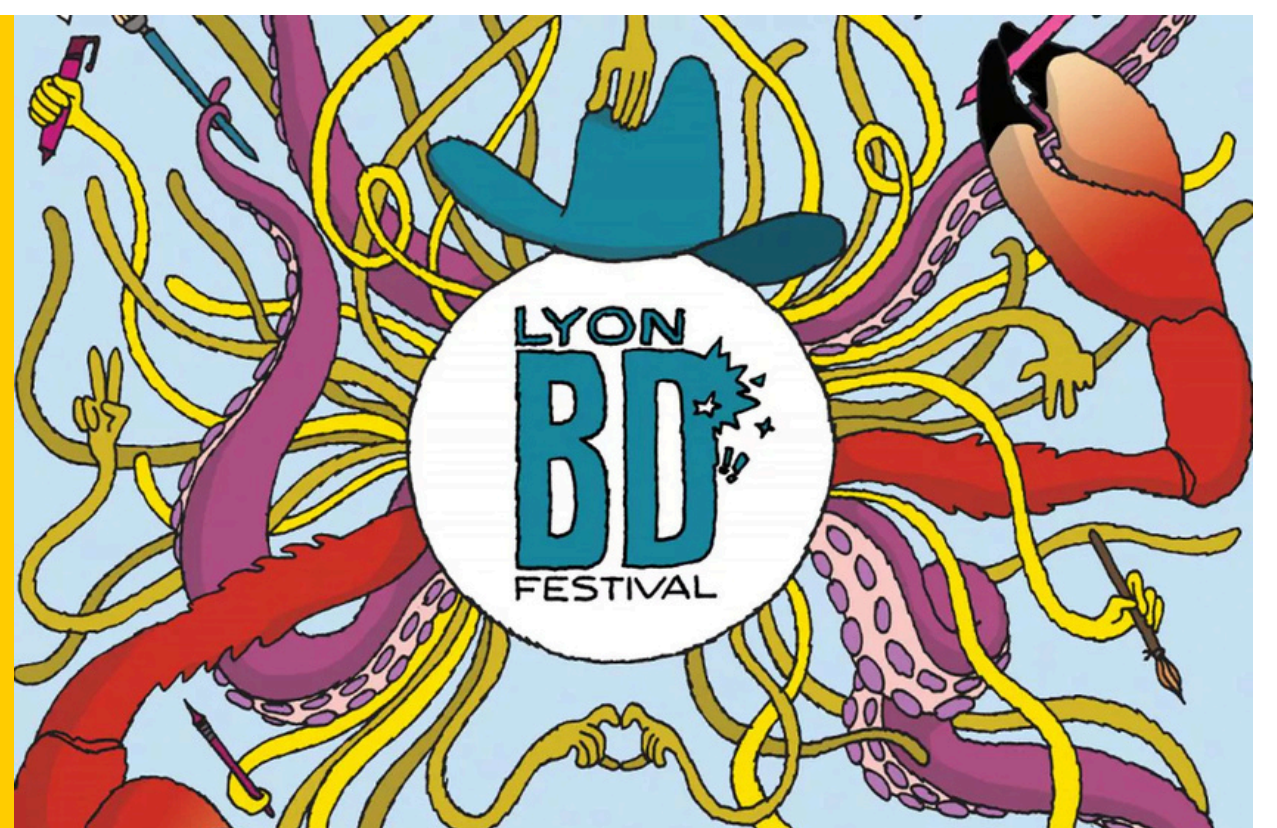
28 mai 2024 / Agence Livre & Lecture
Bourgogne-France-Comté - Dijon

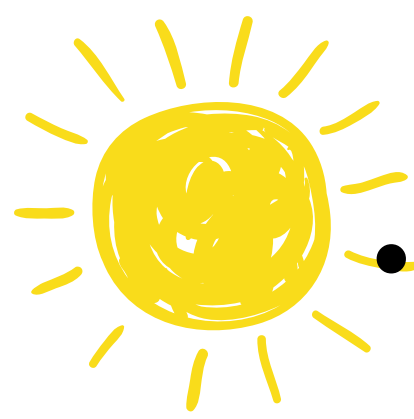
Stéphanie LE CAM est intervenue à la Journée professionnelle et transdisciplinaire organisée par l'**Agence Livre & Lecture**, sur la thématique "IA et secteur culturel : quelles applications ? quels enjeux pour les filières artistiques?".

LYON BD FESTIVAL

7 - 9 juin 2024 / Lyon

Thomas FOUCHAULT a représenté la Ligue lors de la Journée professionnelle organisée par le **Lyon BD Festival**. Il a participé à une table ronde sur la thématique "Défendre les droits d'auteurs".





...AU SECOND SEMESTRE

RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE

2 - 4 octobre 2024 / Strasbourg

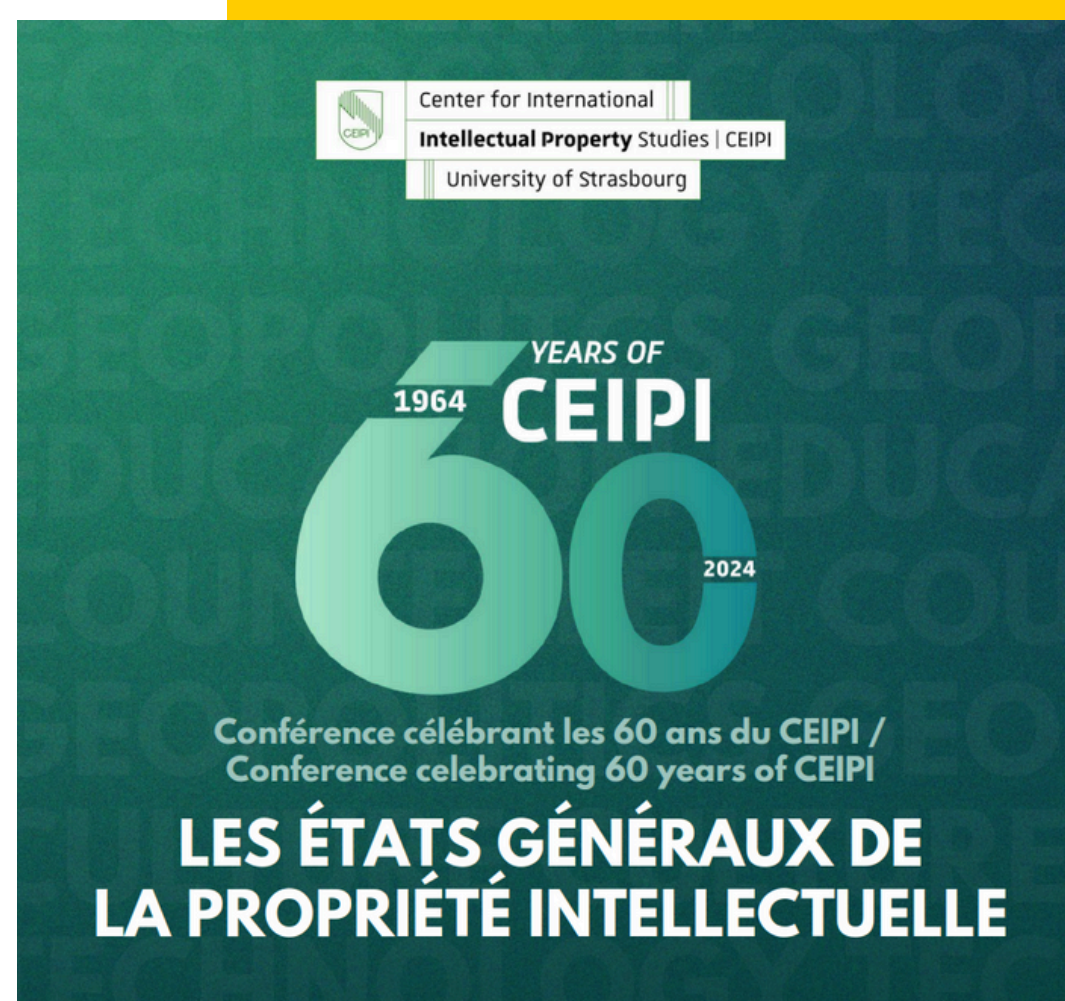
Pamela LANDREVIE est intervenue lors des **Rencontres européennes de la traduction littéraire** pour discuter des bonnes pratiques et des défis auxquels fait face le secteur (diversité linguistique et éditoriale, intelligence artificielle, liberté d'expression, etc.).



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

15 - 16 octobre 2024 / Strasbourg

La Ligue était partenaire du CEIPI pour l'organisation des **États généraux de la propriété intellectuelle** qui se sont déroulés au Parlement européen et au Palais universitaire de Strasbourg.



NEW DEAL - GRAND DÉBAT

22 octobre 2024 / Paris

Stéphanie LE CAM a participé à la table-ronde autour de la rémunération et du statut des artistes face aux mutations politiques, sociétales et technologiques que traverse le secteur de la musique, organisée par la **Philharmonie de Paris**.





QUAI DES BULLES

25 - 27 octobre 2024 / Saint-Malo

La Ligue des auteurs professionnels était présente au **Festival Quai des Bulles**. Stéphanie LE CAM a participé à la table-ronde sur la thématique "Les métamorphoses de la BD".



COLLOQUE LA RÉMUNÉRATION EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

29 novembre 2024 / Grenoble

Stéphanie LE CAM est intervenue à un événement de recherches organisé par le Centre Université d'Enseignements et de Recherches en Propriété Intellectuelle (CUERPI) et le **Centre de Recherches Juridiques de l'Université Grenoble Alpes (CRJ)**, lors de la table-ronde "Les enjeux économiques : Améliorer le partage dans la chaîne de valeur pour continuer à stimuler l'activité créatrice".



CONFÉRENCE LA RÉMUNÉRATION DES AUTEURICES DU LIVRE ET LE DROIT D'AUTEUR

14 novembre 2024 / Strasbourg

En partenariat avec le CEIPI, la Ligue des auteurs professionnels a organisé la conférence "**La rémunération des auteurices du livre et le droit d'auteur**". Cet événement a démarré par une table-ronde présentant les pistes de réflexions dégagées par les participants du hackathon qui s'est tenu la veille.



SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE EN SEINE-SAINT-DENIS

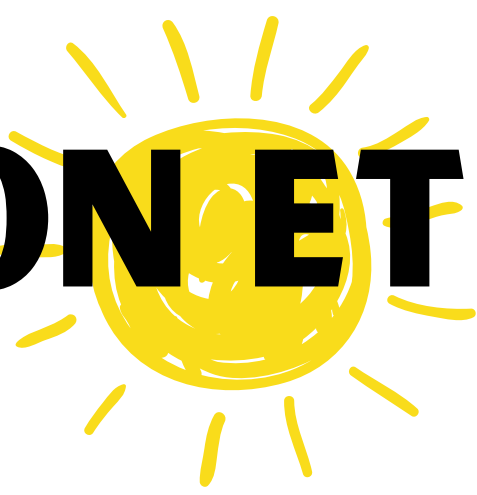
27 novembre - 2 décembre 2024 / Montreuil

Elodie TORRENTE a représenté la Ligue lors du **40ème salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis**, et est intervenue à la table-ronde intitulée "Le baromètre du contrat jeunesse : un outil collaboratif au service d'une meilleure rémunération - Comment répondre aux rêves d'une vie d'artiste ?



**LES HACKATHONS
DE LA LIGUE**

DÉFINITION ET ENJEUX



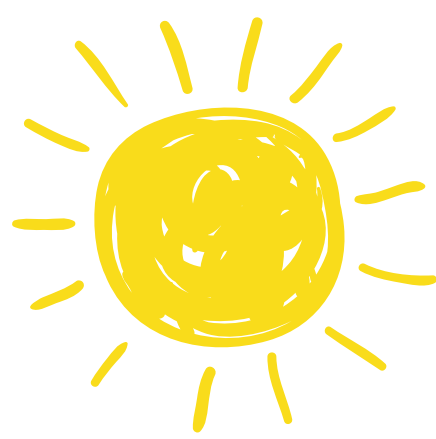
KÉZAKO ?

A l'origine, un hackathon est une compétition de développement informatique. Contraction de "hack" et de "marathon", un hackathon est un rassemblement de professionnels, de métiers différents, qui élaborent des propositions et des applications innovantes sur un sujet défini en amont, et ce dans un laps de temps limité. Cet événement mobilise la créativité et les connaissances des participants, afin de construire un projet en équipe.

QUEL(S) RÉSULTAT(S) ?

Les résultats des hackathons ont dépassé nos attentes, et de loin ! Ces temps de travail collaboratifs aboutissent sur des propositions tangibles (exemple : un contrat type) ou sur des pistes de réflexion pour la suite (exemple : un outil de facturation). Ce sont des outils précieux pour faire avancer le droit et le statut des auteurs.trices, puisqu'ils mettent en lumière de nouveaux axes de travail.

La Ligue a pour objectif de travailler sur des sujets délaissés, mais pourtant essentiels, conjointement avec l'ensemble de l'écosystème de la création. La forme du hackathon répond à cette orientation. Sont invités.ées durant une journée des auteurs.trices, des éditeurs.trices, des universitaires, des juristes, des avocats.es, des étudiants.es, etc., à débattre et à avancer ensemble. La Ligue aime particulièrement cet exercice, puisqu'il permet la rencontre et la discussion entre des professions diverses qui ne relationnent pas au quotidien, pouvant parfois représenter des intérêts divergents. Ces événements permettent de créer des liens entre les participants.tes, indispensables à la poursuite de nos objectifs.



RÉTROSPECTIVE DES HACKATHONS : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET METIERS DE LA CREATION

16 janvier 2024 / Maison de la Bretagne - Paris

Atelier 1 : Incidences juridiques, éthiques et économiques de la collaboration humain/machine.

Atelier 2 : Quelles clauses dans les contrats pour protéger les droits des créateurs ?

Atelier 3 : Domaine public payant et gestion collective des droits d'auteur.

Atelier 4 : Solutions techniques pour protéger les créations.

Restitution des travaux : [ici](#).

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CRÉATIVITÉ

26 septembre 2024 / Maison de la Bretagne - Paris

Atelier 1 : PROSPECTIVE : les effets de la délégation (notamment sur la créativité, les modèles économiques / de rémunération) sur les artistes, le public, les métiers intermédiaires

Atelier 2 : ÉTHIQUE : les bonnes pratiques (traçabilité, transparence, contrôle et sensibilisation)

Atelier 3 : POLITIQUE : résister à quoi et comment ?

Atelier 4 : SÉMANTIQUE : c'est quoi une œuvre ? et c'est quoi un auteur ? Le curseur entre œuvre et contenu et les répercussions juridiques





RÉTROSPECTIVE DES HACKATHONS : RÉMUNÉRATION

En partenariat avec le CEIPI

hackathon

la rémunération des scénaristes :
et si on faisait mieux ?

mardi 8 octobre 2024
à la maison de la bretagne
paris 15ème

•syndicat
•des
•scénaristes

LIGUE DES AUTEURS
PROFESSIONNELS

UNIVERSITÉ
RENNES 2

scénaristes, expert·es, sociologues,
juristes, universitaires, producteur·ices,
syndicats, réunis pour une journée
de réflexion collective.

LA RÉMUNÉRATION DES SCÉNARISTES : ET SI ON FAISAIT MIEUX ?

8 octobre 2024 / Maison de la Bretagne - Paris

La Ligue a collaboré avec le Syndicat des scénaristes pour la mise en place de ce hackathon. A été tenu un atelier sur la rémunération des artistes-auteurs du livre.

En partenariat avec le
Syndicat des scénaristes

LA RÉMUNÉRATION DES AUTEURICES DU LIVRE ET LE DROIT D'AUTEUR

13 novembre 2024 / Université de Strasbourg

Atelier 1 : Contrats d'édition

Atelier 2 : Contrat de commande

Atelier 3 : Multiplicité des sources de revenu

Atelier 4 : Une structure oligopole

Atelier 5 : Anticipation

Les constats et les idées des participants.tes ont été présentés en introduction de la conférence sur le même thème organisée le lendemain.

HACKATHON CONFÉRENCE

Libre notre monde
Strasbourg
CAPITALE MONDIALE DU LIVRE
UNESCO 2024

LA RÉMUNÉRATION DES AUTEURICES DU LIVRE ET LE DROIT D'AUTEUR

13 et 14 novembre 2024

À STRASBOURG et EN LIGNE

Organisé par :

Centre d'études internationales
de la propriété intellectuelle | CEIPI
Université de Strasbourg

LIGUE DES AUTEURS
PROFESSIONNELS

Crédit image : SaKimieNoIDeph, illustratrice et autrice de webtoon

LE CONTRAT D'ÉDITION AUJOURD'HUI

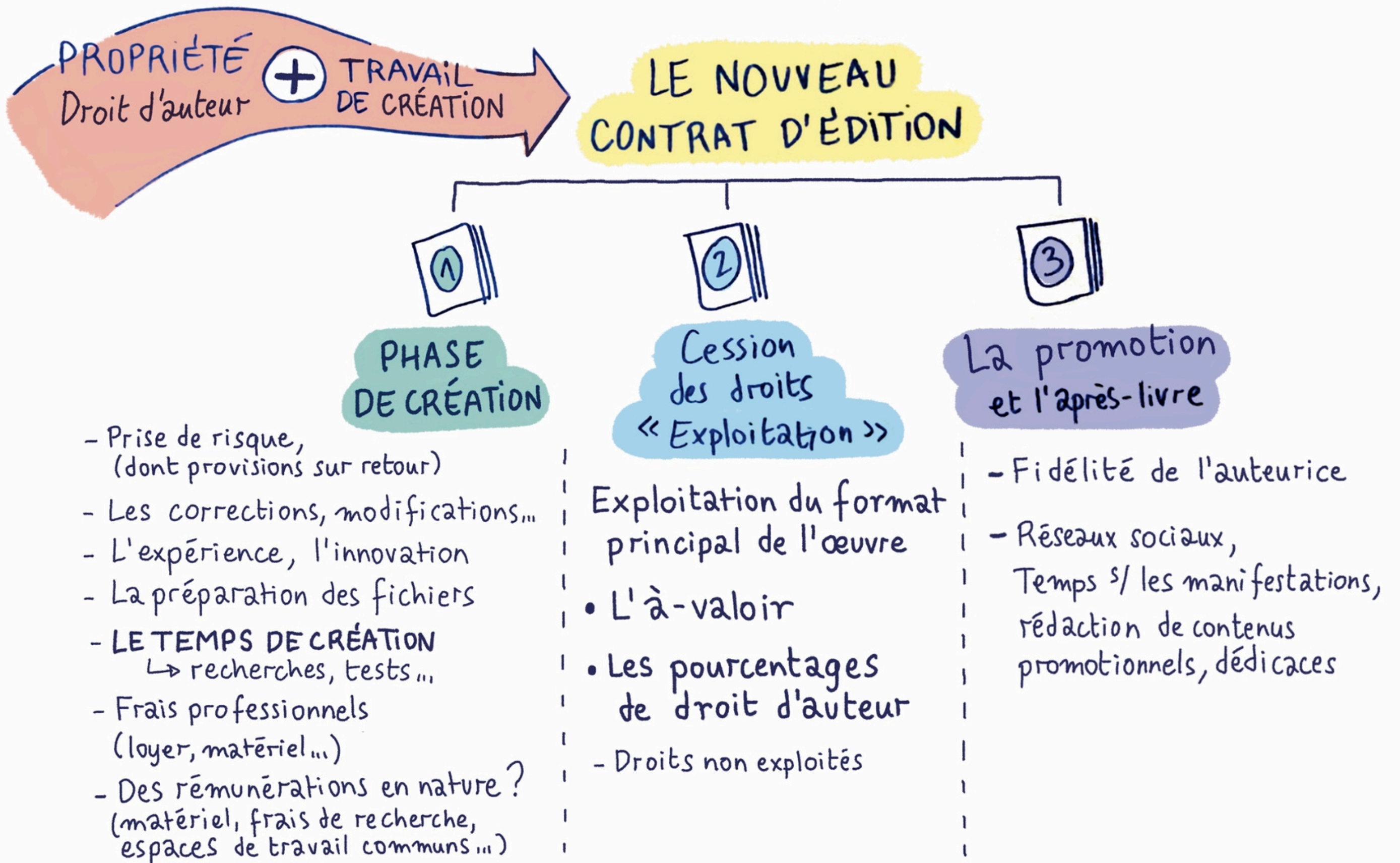
CE QUI EST RÉMUNÉRÉ

Exploitation du format principal de l'œuvre
(grand format, poche, numérique)

↳ L'à-valoir ⚠ Aujourd'hui pas obligatoire
 ↓ amorti par
 ↳ Les pourcentages de droit d'auteur

CE QUI NE L'EST PAS

- Fidélité de l'auteurice
- Prise de risque, (dont provisions sur retour)
- Droits non exploités
- Frais professionnels (loyer, matériel...)
- **LE TEMPS DE CRÉATION**
 ↳ recherches, tests...
- Les corrections, modifications...
- L'expérience, l'innovation
- La préparation des fichiers
- La promotion
 ↳ Réseaux sociaux, Temps s/ les manifestations, rédaction de contenus promotionnels, dédicaces





**LES OUTILS
DE LA LIGUE**



LE MOTEUR DE RECHERCHE DE LA LIGUE



ACCUEIL

ACTUALITÉ

DOCUMENTS

FICHES INFO

LE SYNDICAT



FICHES INFO ARTISTE-AUTEUR

RECHERCHE :

Rechercher une fiche



Saisissez juste les premières lettres pour lancer une recherche

DROIT D'AUTEUR

Fiches Infos

Les grands principes du droit d'auteur.
La protection de vos œuvres.
Le droit d'auteur à l'étranger.

- Comment savoir si mon œuvre est protégée ?
- J'ai un droit moral, qu'est-ce que cela veut dire ?
- Le droit de divulgation
- Je suis titulaire de droits patrimoniaux, qu'est-ce que cela veut dire ?
- Je travaille sur un projet de création avec plusieurs personnes, qui disposera des droits sur l'œuvre qui en résulte ?
- Je travaille sur un projet de création dans le cadre d'un stage ou d'un contrat de travail, qui disposera des droits sur l'œuvre qui en résulte ?

ÉDITION & CONTRATS

Fiches Infos

Le contrat d'édition.
Les obligations de l'auteur et de l'éditeur
Le contrôle de l'exploitation.
Les recours juridiques.

- Mon éditeur n'exécute pas/plus son obligation d'exploiter mon œuvre
- Mon éditeur n'exécute pas son obligation de me payer
- Mon éditeur ne me présente aucune reddition de comptes
- Je veux vérifier si les obligations de dépôt légal à la BNF et dépôt légal imprimeur ont bien été respectées
- Je veux m'opposer à une mise au pilon

Clares, précises et sur des sujets variés, nos fiches infos sont disponibles sur le site de la Ligue. Elles ont été créées dans le but de donner aux auteurs et autrices tous les outils pour se former et répondre aux questions les plus courantes.

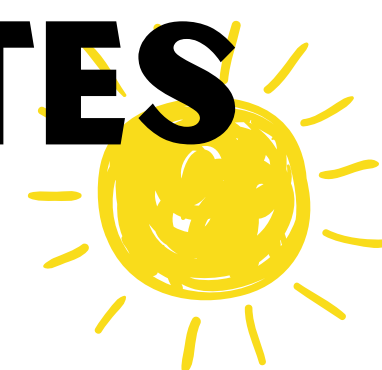


LE CALENDRIER DE LA LIGUE

Pour vous accompagner au mieux dans toutes vos démarches administratives, la Ligue a créé un calendrier regroupant toutes les dates et événements importants pour les auteurs et autrices actualisé tous les mois !



ARTISTFOREVER : PLATEFORME DE FORMATIONS POUR LES ARTISTES

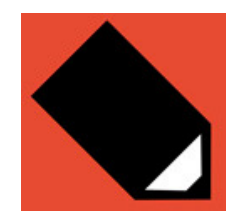


La Ligue des auteurs professionnels et le **Centre d'art 40mcube** s'associent pour donner un accès gratuit aux formations disponibles sur la plateforme aux adhérents et adhérentes de la Ligue !



Illustration : Pierre BUDET

31





LES CAFÉS LIGUE

QU'EST-CE DONC ?

C'est l'occasion de nous rencontrer en journée autour d'un café ou en soirée pour un apéro et discuter du métier d'auteur. Il s'agit d'un moment convivial durant lequel vous pouvez nous faire part de votre ressenti, de vos problématiques et questionnements.

C'est aussi le moment idéal pour nous présenter et discuter de nos prochaines actions !



La rencontre d'une centaine de journalistes, politiques et personnalités pour communiquer, informer et sensibiliser sur le statut des artistes-auteurs et autrices.

L'accompagnement de plus de 300 de ses membres, aussi bien par le conseil individuel que par le biais d'ateliers, d'interventions dans des salons et des web émissions.

La prise de contact avec les différents acteurs sociaux comme l'Urssaf, la CPAM, l'IRCEC et la CAF... pour instaurer une collaboration et un dialogue constructif.

2024, C'EST AUSSI...

La participation à plusieurs podcasts et autres médias pour informer et débattre autour du statut et des droits des auteurs et autrices.

Avoir relayé auprès de ses adhérents et abonnés les informations essentielles de ses partenaires.

Avoir porté la voix des auteurs.autrices lors des réunions de travail et concertations avec des instances gouvernementales et parlementaires.

Et plein d'autres actions !

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, qui sont des soutiens précieux à nos activités.

FINANCEURS



ORGANISATIONS PARTENAIRES



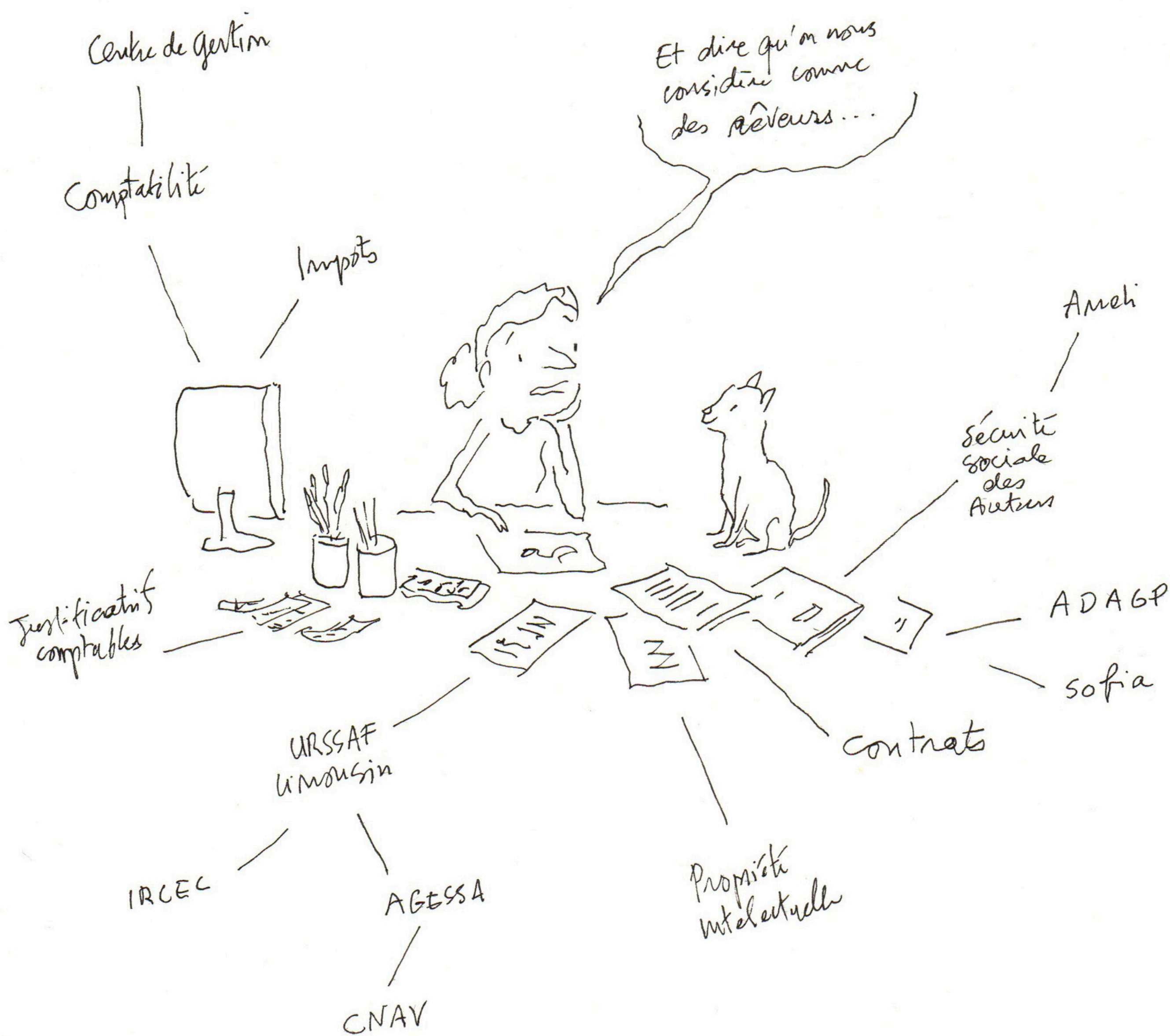
Merci chaleureux à toutes les organisations syndicales engagées à nos côtés dans l'intersyndicale.

FESTIVALS



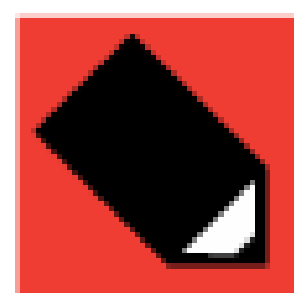
Thank You

Nous remercions chaleureusement l'équipe de la Ligue des auteurs professionnels : l'ensemble de nos **membres** qui nous ont accordé leur confiance ; tous nos **conseillers.ères syndicaux.ales**, actuels.elles et anciens.nnes, investis.es bénévolement pour une amélioration des conditions de vie et de travail des artistes auteurs. Merci à tous les **professionnels** - artistes, juristes, chercheurs.ses, etc. - qui, par leur participation à nos événements, nourrissent la réflexion et font avancer le débat. Amitiés à tous.tes les **acteurs.trices** investis.es dans la défense des auteurs.trices.



H.

Illustration : Henri FELLNER



**LIGUE DES AUTEURS
PROFESSIONNELS**

Bilan - décembre 2024

<https://ligue.auteurs.pro/>